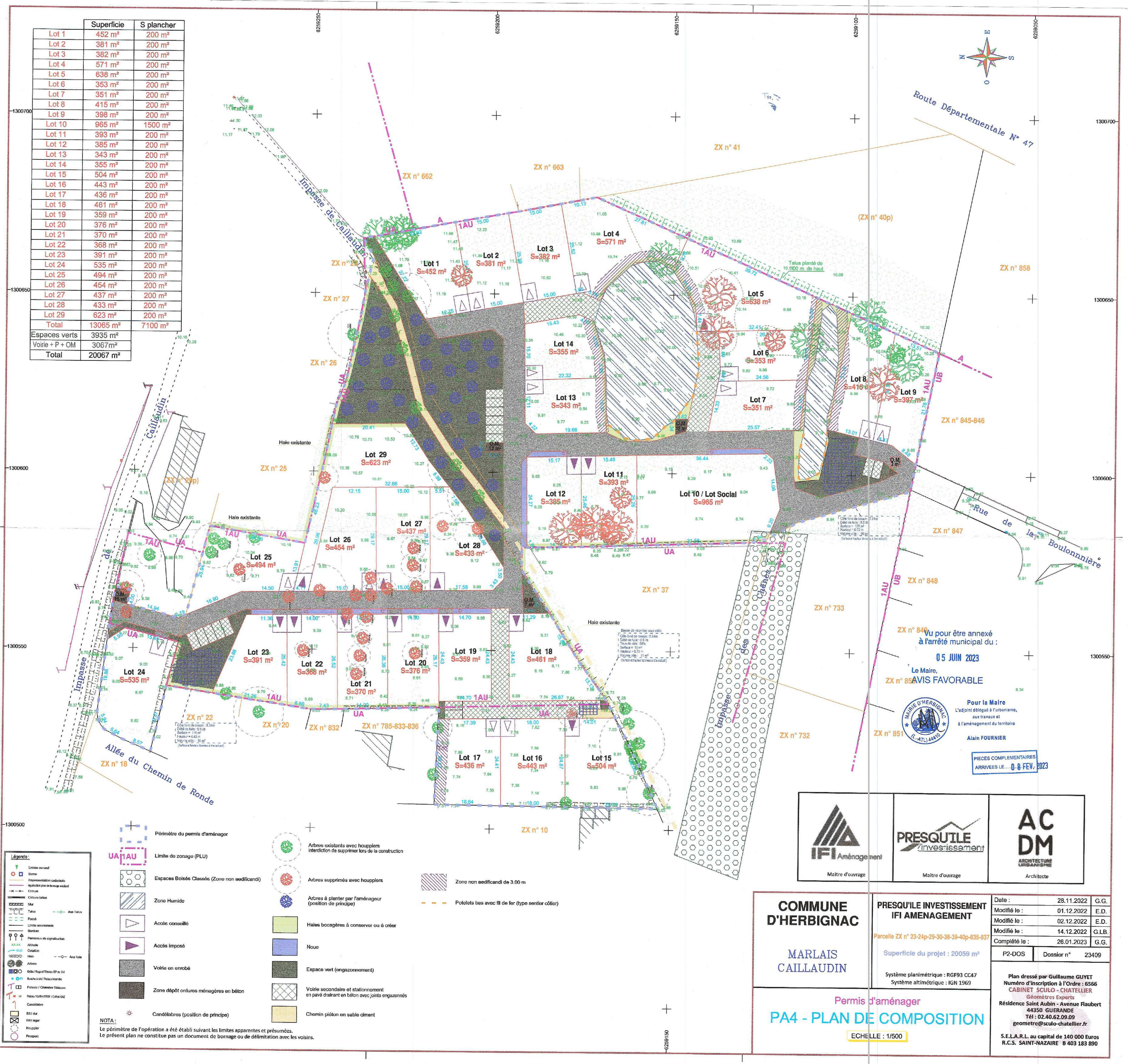


	Superficie	S plancher
Lot 1	452 m²	200 m²
Lot 2	381 m²	200 m²
Lot 3	382 m²	200 m²
Lot 4	571 m²	200 m²
Lot 5	638 m²	200 m²
Lot 6	353 m²	200 m²
Lot 7	351 m²	200 m²
Lot 8	415 m²	200 m²
Lot 9	398 m²	200 m²
Lot 10	965 m²	1500 m²
Lot 11	393 m²	200 m²
Lot 12	385 m²	200 m²
Lot 13	343 m²	200 m²
Lot 14	355 m²	200 m²
Lot 15	504 m²	200 m²
Lot 16	443 m²	200 m²
Lot 17	436 m²	200 m²
Lot 18	461 m²	200 m²
Lot 19	359 m²	200 m²
Lot 20	376 m²	200 m²
Lot 21	370 m²	200 m²
Lot 22	368 m²	200 m²
Lot 23	391 m²	200 m²
Lot 24	535 m²	200 m²
Lot 25	494 m²	200 m²
Lot 26	454 m²	200 m²
Lot 27	437 m²	200 m²
Lot 28	433 m²	200 m²
Lot 29	623 m²	200 m²
Total	13065 m²	7100 m²
Espaces verts	3935 m²	
Voirie + P + OM	3067 m²	
Total	20067 m²	



Route Départementale N° 47

Rue de la Boulonnnière

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal du :
05 JUIN 2023
Le Maire,
ZX n° 85 AVIS FAVORABLE

Pour la Mairie
L'adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux et à l'aménagement du territoire
Alain FOURNIER

PIECES COMPLEMENTAIRES
ARRIVEES LE... 08 FEV. 2023

Maitre d'ouvrage

Maitre d'ouvrage

Architecte

COMMUNE D'HERBIGNAC

MARLAIS CAILLAUDIN

PRESQU'ILE INVESTISSEMENT IFI AMENAGEMENT

Parcelle ZX n° 23-24p-29-30-38-39-40p-835-837

Superficie du projet : 20059 m²

Système planimétrique : RGF93 CC47

Système altimétrique : IGN 1969

Date : 28.11.2022 G.G.

Modifié le : 01.12.2022 E.D.

Modifié le : 02.12.2022 E.D.

Modifié le : 14.12.2022 G.L.B.

Complété le : 26.01.2023 G.G.

P2-DOS Dossier n° 23409

Plan dressé par Guillaume GUYET
Numéro d'inscription à l'Ordre : 6566
CABINET SCULO - CHATELLIER
Géomètres Experts
Résidence Saint Aubin - Avenue Flaubert
44350 GUERANDE
Tél : 02.40.62.09.09
geometre@sculo-chatellier.fr

S.E.L.A.R.L. au capital de 140 000 Euros
R.C.S. SAINT-NAZAIRE B 403 183 890

Permis d'aménager
PA4 - PLAN DE COMPOSITION

ECHELLE : 1/500

Légende :

- Entrée ou seuil
- Sol
- Représentation cadastrale
- Application plan de bornage existant
- Clauses
- Mur
- Clôture béton
- Clôture bois
- Talus
- Alas Talus
- Piscine
- Limites arrosement
- Bornes
- Permis de signalisation
- Altitude
- Cotation
- Haie
- Alas Haie
- Géol / Rapid Réseau EP ou LU
- Bornes à 60 / Pôles Interdits
- Pontons / Chemins Talons
- Pontons / Chemins EP / Canal GAZ
- Candélabres
- Bât dur
- Rés léger
- Houppier
- Prospect

Perimètre du permis d'aménager

Limite du zonage (PLU)

Espaces Boisés Classés (Zone non édificandi)

Zone Humide

Accès conseillé

Accès imposé

Voirie en enrobé

Zone dépôt ordures ménagères en béton

Candélabres (position de principe)

Arbres existants avec houppiers
interdiction de supprimer lors de la construction

Arbres supprimés avec houppiers

Arbres à planter par l'aménageur
(position de principe)

Haies bocagères à conserver ou à créer

Noue

Espace vert (engazonnement)

Voirie secondaire et stationnement
en pavé drainant en béton avec joints engazonnés

Chemin piéton en sable ciment

Zone non édificandi de 3.00 m

Potelets bus avec fil de fer (type sentier côtier)

NOTA :
Le périmètre de l'opération a été établi suivant les limites apparentes et présumées.
Le présent plan ne constitue pas un document de bornage ou de délimitation avec les voisins.